

ÉVEUX



BIENTÔT à ÉVEUX



N° 106 - NOVEMBRE 2020

Le mot du maire

Les évènements sanitaires et les évolutions continues des directives impactent fortement notre vie quotidienne. Il en est de même pour le fonctionnement de notre mairie. Pour autant, chaque élu, chaque salarié, chaque commission, gère son lot d'activités récurrentes avec discernement et volonté de servir au mieux notre collectivité.

Notre agent d'accueil était en maladie depuis décembre 2019. Elle vient de démissionner.

Nous avons embauché Emma Schabel depuis quelques mois pour étoffer le service de secrétariat. Elle restera donc avec nous pour encore quelques temps. Je profite de cet éditorial pour lui souhaiter la bienvenue.

Au niveau de l'entretien de nos bâtiments et de la voirie, nous avons un agent à mi-temps. Une société privée s'occupait de nos espaces verts. Comme nous l'annonçons dans notre profession de foi, nous avons créé un poste à plein temps afin de reprendre cette activité en régie. Le poste est à pourvoir et nous allons bientôt débiter la phase de recrutement. J'en profite pour vous rappeler que vous avez chacun à assurer l'entretien des trottoirs au droit de vos propriétés (neige, végétation, haie, ...).

Je vous remercie pour votre participation collective. Sans cela, il faudrait bien plus qu'un agent et nos charges de fonctionnement deviendraient trop importantes. Nos projets d'investissement ne verront le jour que si nous sommes vigilants à ces dépenses.

Pour revenir sur notre actuel confinement, le CCAS s'est organisé afin d'être à l'écoute des personnes les plus vulnérables. En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter la mairie afin d'être en lien avec l'un de ses membres. L'isolement subi est, selon moi, bien plus impactant sur notre santé que n'importe quel virus. De plus, suite à notre commande initiale, il nous reste encore des masques lavables. Ils sont disponibles en mairie pour ceux qui n'auraient pu encore en profiter.

Pour finir cet éditorial, je vous rappelle que nos commerces poursuivent leur activité au mieux. Il est important de les soutenir en venant consommer localement. Je compte sur votre participation.

Il fait bon vivre dans notre village. C'est ce que je vois sur les visages des promeneurs, même cachés partiellement par un masque, que je croise journalièrement. Nous avons chacun à trouver de nouvelles modalités dans notre quotidien, pour traverser cette période certes de restrictions mais surtout d'opportunités de vivre à un rythme plus juste.

Bonne préparation à une fin d'année pas comme les autres.

Bertrand GONIN

INFORMATIONS MUNICIPALES

Commission Voirie-Lieux Publics

Christian BILLAUD

L'automne est bien là. Les feuilles multicolores tombent, ce qui crée un risque de glissade. Alors il ne faut pas se priver de les ramasser.

L'hiver arrive. Il serait nécessaire que chacun prenne conscience de la gêne occasionnée par les poubelles non rentrées après leur ramassage, ainsi que le stationnement des voitures sur la voie publique qui empêchent le déneigement.

Certaines places de parking sont réservées pour les personnes handicapées.

Alors, même pour un arrêt de quelques instants, merci de laisser ces places toujours disponibles.



Un grand nombre de nos citoyens se plaignent de vitesses excessives sur les routes de notre village.

Il est donc indispensable de réfléchir à changer le sens des priorités des voies, ceci entraînant inévitablement un ralentissement par souci de prudence.

Le bac de déchets végétaux du cimetière est réservé uniquement aux déchets du cimetière. Il est donc inadmissible d'y trouver des tailles de haies et d'arbres.

Les eaux usées des vidanges de piscine doivent être épanchées sur la parcelle de la propriété et non sur la voie publique ce qui entraîne un écoulement dans les eaux pluviales et inévitablement leur pollution.

Commission Information

Régine PASQUIER

Déclaration annuelle de ruches du 1^{er} septembre au 31 décembre

Tout apiculteur est tenu de déclarer, chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, dès la première colonie détenue. Cette déclaration obligatoire concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire.

La localisation des colonies d'abeilles permet une meilleure efficacité des actions sanitaires en cas de survenue d'une crise, ce qui revêt une importance particulière au vu de la menace actuelle d'arrivée d'*Aethina tumida* sur le territoire français.

Elle permet également de mobiliser des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen, soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française.

Modalités de déclaration

La déclaration de ruches est à réaliser chaque année du 1er septembre au 31 décembre sur le site [MesDémarches](https://www.mesdemarches.fr).



La MJC Fleurieux-Éveux a accueilli 153 enfants pendant les vacances de la Toussaint : 87 enfants de Fleurieux, 29 d'Éveux et 37 d'autres villages. Un bilan très positif !
Un stage robotique proposé à Éveux a eu lieu avec 4 inscrits.
La fête traditionnelle d'Halloween a dû être annulée du fait de la situation sanitaire.

Les ateliers récurrents sur l'année comptent à ce jour 115 inscrits : 38 au dessin, 30 au cirque, 21 au théâtre et 16 à la couture, contre 169 inscrits l'an dernier. Cette baisse de fréquentation liée à la situation sanitaire était prévisible.
Les ateliers robotique et scrapbooking ont été annulés faute de participants, et la chorale faute de chef de chœur.
Pendant le confinement les ateliers sont suspendus. Ils seront reprogrammés ultérieurement dans la mesure du possible.
Le Repair Café a dû également fermer temporairement ses portes.

D'autres projets continuent malgré tout. Des commissions dédiées à ces projets existent et se poursuivent. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à prendre contact avec les responsables :

La commission du Youpitalala Festival (festival de théâtre) : Amandine Berthet youpitalalafestival@gmail.com

La commission enfance : Myriam Guirriec secteurenfance@mjceveuxfleurieux.fr

La commission roots (festival de musique) : Vincent Girousse et/ou Baptiste Moreau rootsdecampagne@gmail.com

Toutes les informations sont sur le site www.mjceveuxfleurieux.fr : profitez-en pour découvrir son nouveau design !
Vous trouverez aussi une vidéo de présentation des locaux d'accueil : une petite visite virtuelle pour les parents puisqu'ils n'ont pas le droit d'entrer actuellement...



GENDARMERIE DE L'ARBRESLE INFO CAMBRIOLAGE



Ce fléau nous menace tous au quotidien et on le voit de jour comme de nuit. Voici quelques conseils de bon sens, simples à mettre en œuvre, que nous devons tous avoir :

- Lorsque vous vous absentez, fermez le portail de votre habitation même pour 30 minutes.
- Verrouillez les portes de votre habitation (devant et derrière). Ne laissez pas les fenêtres ouvertes. Certaines personnes n'hésitent pas à grimper par l'extérieur au premier étage, voire au deuxième.
- Verrouillez votre véhicule et ne laissez pas des objets apparents (sac à mains, veste). Trop de vols à la roulotte sont encore constatés.
- En cas d'absence prolongée, vous pouvez passer à la brigade de gendarmerie vous inscrire dans le registre des Opérations Tranquillité vacances (OTV) ou à l'Opération Tranquillité Entreprises (OTE). Les militaires de l'unité s'attachent à passer régulièrement dans l'entourage. Toutefois, ils ne rentrent pas sur votre propriété.
- Vous pouvez efficacement prévenir vos voisins de votre absence, qui peuvent relever votre courrier et apporter une attention sur votre résidence.
- Depuis le passage à l'heure d'hiver, vos habitations sont dans le noir en votre absence alors que celles où il y a du monde sont éclairées. Facile à repérer pour un cambrioleur !! Aussi, vous pouvez fermer les volets de bonne heure lorsque vous vous absentez ou mettre des minuteurs de lumière pour donner l'impression qu'une personne est présente.

En résumé, une seule consigne : **Ne tentez pas le cambrioleur !!!**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

ACTIVATION DU PLAN COMMUNAL « GRAND FROID »

Durant l'hiver 2020-2021, toute personne, quel que soit son âge, qu'elle soit fragile et ou isolée peut obtenir aide et assistance dans le cas de conditions climatiques exceptionnelles (déneigement des entrées d'habitation, portage de ravitaillements...). Pour cela, **vous êtes convié(e)s à contacter le secrétariat de la mairie dès que possible pour vous faire inscrire sur un registre confidentiel de recensement.** Tél : 04 74 01 00 36.

COVID 19 – N'oubliez pas, port du masque obligatoire sur la voie publique de 6h à 2h

Lors du 1er confinement, les membres du CCAS ont contacté nos aînés afin de leur proposer une aide aux courses et en pharmacie.

Dans le cadre de ce 2ème confinement, le CCAS propose ces mêmes services à tous les Éveusiens pour répondre aux besoins temporaires de cet isolement. **N'hésitez pas à appeler le 04 74 01 00 36 si nécessaire.**

GRIPPE AVIAIRE

Suite au relèvement du niveau de risque influenza aviaire de modéré à élevé, l'arrêté ministériel du 04/11/2020 est consultable sur le site Légifrance et en mairie.



Ce dernier fixe plusieurs mesures immédiatement applicables dans toutes les communes du Rhône dont la « claustration des volailles (enfermement) ou la protection de celles-ci par un filet avec réduction des parcours extérieurs, y compris pour les oiseaux détenus en basse-cours par les particuliers ».

Afin de protéger les volailles domestiques de toute contamination, nous demandons à tous les détenteurs de volaille(s) de se faire connaître en mairie.



Nous vous rappelons que le plan vigipirate a été relevé au niveau alerte attentat. Soyez vigilants.

FERMETURE DE LA MAIRIE

**du jeudi 24 décembre à 19h
au dimanche 3 janvier**

L'AMI, AIDE À LA MOBILITÉ INDIVIDUELLE

le nouveau service de transport du Pays de L'Arbresle

POUR VOS BESOINS
SPÉCIFIQUES DE DÉPLACEMENT
SUR LE TERRITOIRE...

...NOUS AIDONS
VOTRE MOBILITÉ

ÊTES-VOUS
CONCERNÉS
?

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ,
D'INSCRIPTION ET D'UTILISATION
DU SERVICE :

- > DANS VOTRE COMMUNE
- > À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE L'ARBRESLE
- > SUR WWW.PAYSDELARBRESLE.FR

> Plus d'informations : 04.74.01.68.90
ami@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr



CALENDRIER DES ACTIVITÉS



DÉCEMBRE

- Samedi 05** TÉLÉTHON, 34ème édition organisée par le Comité des Fêtes et de nombreuses associations, place du Marronnier de 9h à 13h .
- Mardi 08** GOÛTER DE NOËL DES AÎNÉS à 14h, salle Le Corbusier.
- Samedi 12** APE, opération vente de pizzas.
- Dimanche 13** APE, arbre de Noël des enfants de l'école L'Eau Vive, salle Le Corbusier.
- Vendredi 18** ÉVEUX ET SON PATRIMOINE, conférence du Frère Marc Chauveau à 20h30, salle Le Corbusier - La Chapelle d'Hem : Rouault, Manessier, Dodeigne. L'histoire d'une commande d'un mécène esthète dans les années 1950.
- Lundi 21** ARRIVÉE DE L'HIVER !



Du 24/12 au 03/01 FERMETURE DE LA MAIRIE.

JANVIER

- Samedi 09** VŒUX DU MAIRE à 18h, suivis de l'accueil des nouveaux arrivants, salle Le Corbusier.
- 15-16-17** ÉVEUX ET SON PATRIMOINE, exposition : la RN7, salle Le Corbusier.

FÉVRIER

- Vendredi 05** ÉVEUX ET SON PATRIMOINE, conférence du Frère Marc Chauveau à 20h30, salle Le Corbusier - Hartung et l'abstraction lyrique.
- Vendredi 12** L'ÉVEUSIENNE, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à 20h30, salle La Brévenne.

MARS

- Vendredi 12** ADEPECE, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à 20h30, salle Le Corbusier.
- Samedi 20** COMITÉ DES FÊTES, soirée Théâtre « On dînera au lit » à 20h30, salle Le Corbusier.
- Dimanche 21** NETTOYAGE DE PRINTEMPS organisé par la municipalité à 9h, salle du Conseil.



L'équipe municipale ainsi que le personnel communal vous souhaitent une bonne fin d'année

Prochainement à Éveux vers le 15 mars

Site internet de la mairie www.eveux.fr